

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Lyon, le 20/07/2010

Documentissime met les Professionnels du Droit au cœur du Web

Avec la mise à disposition d'une bibliothèque virtuelle de plus de 5000 documents gratuits (modèles de lettres, contrats, fiches pratiques...), Documentissime s'adresse à tous les internautes en quête d'information juridique et de modèles exploitables tant dans leur vie personnelle que professionnelle.

Face à une demande toujours plus forte des internautes, Documentissime a vu en cette large audience un véritable vivier pour les professionnels du Droit souhaitant visibiliser leurs compétences sur Internet et développer leur clientèle, en s'affranchissant des limites géographiques traditionnelles.

Afin de permettre aux Avocats, Notaires, Huissiers de Justice, Médiateurs et autres professionnels du Droit de bénéficier du rayonnement d'internet, Documentissime leur offre aujourd'hui la possibilité de créer un Profil afin d'atteindre aisément une clientèle potentielle ciblée.

Facile d'accès et conçu pour une utilisation courante, le Profil Documentissime est adapté aux besoins des professionnels du Droit tant en matière de publication d'articles juridiques que de prise de contact avec les internautes, et ce dans le strict respect des règles de déontologie qui s'appliquent à ces professions.

En pleine phase de lancement de ce nouveau bouquet de services, Lorène Jacquet, Responsable des Contenus de Documentissime, présente les avantages du Profil Documentissime pour les Professionnels du Droit :

« Les Profils Juridiques sur Documentissime répondent à deux constats récents : D'une part, selon une étude récente, plus d'un client sur deux privilégierait les cabinets d'avocats visibles et actifs sur Internet. D'autre part, une étude TNS Sofres de 2008 révèle que les avocats considèrent les Technologies de l'information et de la Communication et le développement des nouveaux marchés du droit comme des opportunités essentielles à exploiter dès aujourd'hui ».

Deux évolutions auxquelles Documentissime apporte sa contribution en proposant aux Avocats et autres professionnels du Droit, visibilité et contact direct avec une audience ciblée.

Documentissime place le Professionnel au cœur de la communauté

L'offre adressée aux Professionnels du Droit s'accompagne de la mise en ligne, au profit des internautes, d'un service novateur et gratuit, leur donnant la possibilité de poser des questions aux membres de la communauté afin d'obtenir des informations juridiques.

Répondre aux questions des internautes constitue, pour l'Avocat, le Notaire, le Juriste, ou tout autre membre de la Communauté, un moyen efficace et valorisant de transmettre de l'information sérieuse et de qualité mais également de créer un lien avec un public réceptif.

« Le Profil est un véritable espace de publication sur lequel le Professionnel peut s'exprimer sur les sujets qui l'intéressent et qu'il maîtrise. Bénéficiant d'un référencement sans pareil (plus de 150 000 visiteurs uniques par mois, en constante croissance depuis son lancement en 2009), le Profil est une formidable vitrine des compétences du Membre, accessible librement par l'audience de Documentissime mais également celle de ses partenaires et des sites relayant ses publications (Google News, Légicité notamment) » précise Lorène Jacquet.

Relayé par Google News, un article peut être lu plus de 4000 fois en moins de 24h et drainer ainsi un trafic important sur le profil du membre.

Le Profil Documentissime, un formidable outil de prospection en conformité avec la déontologie

Le Profil permet également aux membres de répondre, gratuitement et de façon illimitée, aux demandes de devis publiées par les internautes sur Documentissime.

En plus des Questions aux experts, Documentissime propose en effet aux internautes, corrélativement au service offert aux professionnels du Droit, de publier gratuitement des demandes de devis à destination des Professionnels inscrits sur Documentissime.

« Internet est aujourd'hui le premier vecteur d'information des français : Utiliser ce moyen de communication familial pour proposer simplement et sans délai ses services aux internautes qui expriment le besoin facilite la prise de contact et s'inscrit dans une démarche qui se veut simple et rassurante », commente Lorène Jacquet.

En répondant aux sollicitations des internautes, l'avocat, le notaire, l'huissier ou encore le médiateur se place dans une démarche de prospection passive et se contente de proposer ses services à un public ayant clairement défini sa situation, ses attentes et ses besoins.

Avocats, Documentissime vous offre, en plus, une équivalence Formation continue

Dans le cadre de l'obligation de formation continue des avocats, la création d'un profil juridique offre un avantage supplémentaire. Publier des articles juridiques peut en effet faire bénéficier aux avocats d'une équivalence de 3h de formation, s'ils respectent les conditions fixées par le Conseil National des Barreaux.

Une économie de temps et d'argent non négligeable couplée avec un outil de communication et prospection performant et gratuit... Pourquoi s'en priver ?

A propos de Documentissime

Documentissime constitue une initiative d'ampleur dans le domaine des ressources juridiques sur Internet (5000 documents gratuits), résolument qualitative (rédaction par des juristes) et dans une logique communautaire et partenariale (participation d'avocats et professionnels du droit).

La mission de Documentissime est d'accompagner les internautes dans leurs démarches juridiques et pratiques : consommation, litiges, formalités administratives, vie familiale, vie professionnelle, création de société, relation avec les banques et compagnies d'assurance ...

Les principaux services sont les suivants :

- plus de 5 000 modèles de lettres et fiches pratiques rédigées par nos juristes
- un forum et un service de questions aux experts (réponses gratuites des avocats et juristes)
- un espace blog permettant aux professionnels du droit (avocats, huissiers, magistrats, médiateurs...) de créer leur profil sur la communauté (afin de publier des articles, d'être visibles sur Internet, de répondre aux questions et demandes de devis des internautes)

Pour plus d'informations, visitez notre site www.documentissime.fr

DOCUMENTISSIME,

SAS au capital de 30.000 euros
58 rue Édouard Herriot
69002 Lyon

Contact Presse :

presse@documentissime.fr
Tél : + 33 4.81.07.17.85